

**915 (X). Question de l'Irian occidental
(Nouvelle-Guinée occidentale)**

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le point de l'ordre du jour de sa dixième session intitulé "Question de l'Irian occidental (Nouvelle-Guinée occidentale)",

Espérant que ce problème sera résolu par des moyens pacifiques,

Ayant pris note de la déclaration commune publiée par les Gouvernements de l'Indonésie et des Pays-Bas le 7 décembre 1955,

Exprime l'espoir que les négociations mentionnées dans cette déclaration commune donneront des résultats satisfaisants.

*559ème séance plénière,
16 décembre 1955.*